

Les PRIX de l'Économie Sociale et Solidaire

Les entreprises qui ont de l'Audace

Les PRIX de l'économie sociale et solidaire

Marseille, le 28 août 2017

Inscription aux Prix ESS : dernière ligne droite !

Les entreprises qui ont de l'audace à l'honneur

Vous êtes une entreprise de l'économie sociale et solidaire (ESS) qui a de l'audace ? La 3e édition des Prix ESS est faite pour vous. Vous avez jusqu'au **3 septembre minuit**. Alors à vos candidatures !

Associations, coopératives, mutuelles, fondations ou entreprises à vocation sociale, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, qui concilient activité économique et intérêt général, sont depuis toujours des créateurs d'innovation. Pour encourager cette démarche, les Prix ESS ont été créés en 2015. Un concours organisé par [le réseau des CRESS](#).

Les entreprises seront sélectionnées à l'aune de leur modèle économique durable, de leur ancrage territorial, de leur capacité à innover et à impacter durablement la société. Les lauréats pourront recevoir un prix national et/ou un prix régional.

Trois prix nationaux

Lors du [Forum National de l'ESS et de l'innovation sociale](#) qui se tiendra les 19 et 20 octobre à Niort, trois prix nationaux seront décernés : le Prix de l'impact local, le Prix de l'innovation sociale, Le Prix coup de cœur.

Le Prix de l'impact local et le Prix de l'innovation sociale seront désignés par un jury composé des partenaires des Prix ESS. Quant au **Prix Coup de cœur**, il sera soumis au vote du public via les réseaux sociaux et le site du Mois de l'ESS. Le vote sera ouvert du **25 septembre au 13 octobre**. Les internautes pourront ainsi faire leur choix parmi les 18 nominés (un par région). Chacun des lauréats bénéficiera : d'un chèque de 5 000 euros, d'une vidéo de présentation, d'un accompagnement pendant un an par les partenaires.

Nouveauté 2017 : des prix régionaux

Le réseau des CRESS est au plus près des entreprises et des territoires. Les prix ESS évoluent pour s'en faire l'écho. Pour la première fois cette année chaque CRESS remettra un Prix ESS à un lauréat régional.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'entreprise lauréate se verra remettre par la Chambre Régionale une dotation de 2000 € accompagnée de services complémentaires :

- l'[adhésion](#) à la CRESS PACA pour l'année civile 2018
- un portrait d'entreprise dans le journal TPBM, partenaire média de la CRESS PACA
- une vidéo de promotion
- un accompagnement de type « [Pro Bono](#) »
- une couverture presse et un relai de communication grâce aux outils web de la CRESS PACA (réseaux sociaux, site Internet, [newsletter](#))

RENDEZ-VOUS SUR www.lesprix-ess.org

- Contact CRESS PACA : Thibault POURBAIX / 06 34 32 46 12 / thibault.pourbaix@cresspaca.org

